AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP - 4 - 5 - 72 309468

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE

(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F

C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W

Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN n° 140 de MAI 1972 — 3 Mai 1972 / n° 10

A R B O R I C U L T U R E

Tavelures du pommier et du poirier : Les premières taches de tavelure ont été trouvées le 27 avril. Comme le signalait notre dernier bulletin, une protection sérieuse des vergers doit avoir lieu avant toute prochaine pluie. Les contaminations primaires par ascospores sont toujours à craindre; elles seront importantes lors de la prochaine période humide.

Oïdium : Le temps actuel est très favorable à ce champignon.

Araignées rouges : Des éclosions importantes ont lieu depuis 48 heures; si le temps chaud se maintient, celles-ci vont se poursuivre rapidement. Une première intervention pourra être réalisée d'ici la fin de la semaine ou dès la chute des pétales. Prendre connaissance attentivement des instructions d'emploi des acaricides utilisés :

- protection des abeilles
- action sur les diverses formes des acariens
- augmenter légèrement le débit Ha des appareils de traitement à bas volume.

G R A N D E   C U L T U R E

Charançon des siliques sur colza d'hiver :

A la faveur du relèvement des températures les concentrations de ce charançon deviennent plus importantes mais la proportion de femelles est encore faible. Les insectes aptes à pondre sont très rares.

Il est conseillé de réaliser un traitement contre ce parasite pendant la période du 6 au 10 mai.

Par rapport à cette période, observer un décalage de 2-3 jours en fonction des cultures les plus précoces (centre et sud de l'Aube) ou plus tardives (Hte-Marne, Ardennes).

Les populations du charançon des siliques apparaissent très irrégulières en fonction des cultures. S'assurer de la présence du parasite avant tout traitement. Il faut en moyenne 1 à 2 insectes par hampe florale principale pour justifier l'intervention.

Il est rappelé que sur les colzas en pleine floraison il ne peut être mis en oeuvre que des produits reconnus non dangereux pour les abeilles.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

H. de MEIRLEIRE et A. GODIN

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,

J. DELATTRE

P387

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX